



Compte Rendu De la réunion de bureau Du 14 décembre 2023

Présents : Denis SOTTER, Jacques SAVEL, Philippe HILLAIRET, Philippe PERON, Jean-Pierre COTTON, Pauline PERNET, Eric PERNET

Visio : Bernard DUBOT

Excusés : Hervé DELANNOY, Dominique LESENNE, Daniel JEANNEAU, Jean-Marc GUEHO, Philippe KRAFT

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU:

- REPARATATION STERGANN
- ASSURANCES
- PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE
- QUESTIONS DIVERSES

REPERATATION STERGANN:

Notre bateau est opérationnel depuis fin octobre, mais la météo de ces dernières semaines n'a pas permis de faire des essais en mer et aucune sortie n'a eu lieu depuis plusieurs semaines.

D.LESENNE a installé une étagère au-dessus de la couchette bâbord du carré. Cela facilitera un peu plus de rangement.

Les voiles ont été revues et réparées par TURQUOISE VOILES et remises en place.

Etant donné le peu de sorties effectuées les années précédentes durant l'hiver, nous avons décidé de mettre le bateau « en hivernage ». Ainsi nous allons mettre dans le bateau des deshumificateurs pour récupérer l'eau de condensation, nous enlèverons aussi les mousses des couchettes pour les mettre au sec durant l'hiver, ainsi que les gilets de sauvetage pour nettoyage et rangement. La mise au sec pour le carénage devrait lieu courant mars, en espérant une météo correcte.

ASSURANCES:

Notre ancienne assurance ALLIANZ nous a remboursé 1770€ pour le problème de barres de flèche de l'été dernier.

Après moult tractations, J.P.COTTON a trouvé l'assurance AXA qui accepte de nous compter parmi ses clients à un tarif équivalent à celui d'ALLIANZ. Nous avons donc souscrit à cette assurance.

Mais la semaine dernière, une autre assurance SMACL nous a fait parvenir ses tarifs et accepte aussi de nous assurer. Le tarif de SMACL est beaucoup moins cher (d'environ 2/3) que celui d'AXA. Mais étant déjà inscrits chez AXA, nous avons décliné l'offre. Il se peut que nous reprenions contact avec cette assurance à la prochaine échéance. (Novembre 2024)

Nous avons aussi souscrit une assurance « responsabilité civile » qui couvre tous les « incidents » qui peuvent arriver hors du bateau. (Lors d'une réunion, de la soirée grillades.....) Exigée par la Maison de la mer, cette assurance a été souscrite auprès de la MAIF car AXA, ne voulait pas le faire. Coût environ 350€

PREPARATION de l'ASSEMBLEE GENERALE :

L'A.G. se tiendra
Le jeudi 11 janvier 2024 à 19H00 précises
A la maison de la mer
Quai de la FOSSE à Nantes

L'ordre du jour sera conforme aux années précédentes (rapport moral, rapport financier, tarifs 2024, promotions, organisation de l'entretien, projets d'été, questions diverses)

Nous avons actuellement en caisse 8000€. Nous n'espérons pas de rentrées d'argent avant le début de la saison vers fin mars début avril. Nous estimons que nos frais (place de port, assurances, carénage et mise à sec du bateau,...) vont nous coûter environ 2500€ avant les premières rentrées d'argent.

Etant données les augmentations de nos charges fixes (gas-oil, gaz, place de port, assurances,...) le bureau va soumettre au vote de l'assemblée générale les propositions tarifaires suivantes :

- 1 - Le prix de journée reste à 40€
- 2 - Le prix de journée passe à 42€
- 3 - Le prix de journée passe à 45€

Dans tous les cas, le montant de la cotisation reste à 15€.

Nous espérons aussi rembourser 11 parts, sachant qu'il reste encore environ 90 parts.

Le bureau 2023 se compose ainsi :

Président	D.SOTTER
Vice-pdt	J.SAVEL
Trésorier	J.M.GUEHO
Secrétaire	P.HILLAIRET
Secrétaire adj.	P.PERON
Resp. Entretien	JP.COTTON
Adj. Entretien	J.SAVEL
Adj. Entretien	J.M.FLOCH
Adj. Entretien	J.M.GUEHO
Adj. Entretien	D.LESENNE
Inscriptions	P.HILLAIRET
Assurances	JP.COTTON
Sécurité	J.SAVEL
Gestion Cartes	P.PERON
Gestion Adhérents	P.HILLAIRET
Sortie été	D.MURAIL/H.ROUXEL
Superviseur site Web	J.SIERRA/D.SOTTER
Compte FACEBOOK	P.KRAFT

Pour tous ces postes, les responsables doivent informer notre Président de leur poursuite ou abandon de responsabilité pour 2024 avant le 31 décembre 2023. De même, tous les postes restent « ouverts » et chacune ou chacun peut postuler pour assurer une responsabilité dans l'association en l'indiquant au président D.SOTTER avant le 31 décembre 2023.

Concernant la sortie d'été, nous n'avons, à ce jour, pas de proposition

Nous rappelons à TOUTES et TOUS que l'ENGAGEMENT dans la vie du CCAN est nécessaire à sa bonne santé, à son épanouissement et à son avenir.

Vous trouverez ci-joint une convocation pour l'assemblée générale de 11/01/24 avec procuration ainsi qu'un bulletin d'inscription que vous pourrez remplir et nous remettre lors de l'assemblée générale.

QUESTIONS DIVERSES :

Comme tous les ans, nous serons heureux de vous proposer la traditionnelle galette des rois à la fin de notre assemblée. J.M.GUEHO et P.HILLAIRET feront les achats des galettes et des rafraîchissements.

Nous vous rappelons les dates des réunions de bureau pour l'année 2024.

11/01/2024	Assemblée générale
08/02/2024	
14/03/2024	
11/04/2024	
16/05/2024	ascension le 9/5
13/06/2024	
12/09/2024	
10/10/2024	
14/11/2024	
12/12/2024	
09/01/2025	Assemblée générale

En souhaitant vous retrouver le 11 janvier prochain, le bureau souhaite à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

<https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44